

B.TONIC'S - REGLES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES – Mars 2026

- **Pour les AGO, les voyages, les visites de chantiers et les randonnées**, les règles d'inscription sont les suivantes :
 - ✓ Pour les **AGO**, priorité à l'horodatage (heure exacte d'inscription en HH:MM:SS) . Les extérieurs ne sont pas admis
 - ✓ Pour les **Voyages**, priorité aux préinscrits (quand il y a préinscription), puis à l'horodatage. Les extérieurs peuvent être admis s'ils accompagnent un adhérent ou complètent un groupe
 - ✓ Pour les **Visites de chantier**, priorité à l'horodatage (HH:MM:SS d'inscription) mais 20% des places seront réservées pour être attribuées, le cas échéant, aux adhérents ayant le moins participé à ce type d'activités dans la saison (la notion de saison s'entend d'AGO à AGO)
 - ✓ Pour les **Randonnées**, même règle que pour les visites de chantier en se référant aux randonnées déjà réalisées dans la saison.
- Pour les autres activités : **Visites guidées, Expositions, Escapades, Sorties, Découvertes**
 - ✓ Nous faisons en sorte d'avoir des jauges ou un nombre de sessions permettant de satisfaire le plus grand nombre
 - ✓ Les visites ne permettant pas une jauge suffisante et/ou plusieurs sessions ne sont plus proposées
 - ✓ La priorité est à l'horodatage mais 20% des places seront réservées pour être attribuées, le cas échéant, aux adhérents ayant le moins participé à ce type d'activités dans la saison; les nouveaux adhérents inscrits et les non internautes doivent bénéficier d'un regard particulier
- Dans le cas d'un nombre plus restreint de places pour **des activités dites "exceptionnelles"**, des critères spécifiques pourront être appliqués par les responsables d'activités, par exemple : Adhérent uniquement; inscrit n'ayant pas déjà participé à une activité identique ou similaire. La notion d'*Exceptionnel* sera précisée dans la fiche d'inscription.
- Les règles d'attribution des places **ne seront pas changées** en cours d'inscription
- **La priorité est donnée**, dans l'ordre, aux Adhérents, aux Conjointes accompagnant, aux Extérieurs accompagnant
- **Pour les Activités en Province**, la priorité est donnée aux adhérents de la Région.

Pour les activités sans échancier, **le paiement** s'effectuera selon le processus suivant:

- Jour J Ouverture des inscriptions
- J+10 Clôture des inscriptions
- J+12 Communication aux participants et début de la campagne de paiement. Information aux adhérents en liste d'attente.
- J+20 Fin de la campagne de paiement. L'adhérent qui n'aura pas réglé sera remplacé par un adhérent en liste d'attente.